

RWANDA

L'intensification des massacres risque de déclencher un nouveau cycle de violences

Index AI : AFR 47/17/96

Selon un rapport d'Amnesty International publié aujourd'hui (12 août 1996), des massacres similaires à ceux que perpètrent actuellement au Burundi les forces de sécurité et les groupes armés à l'encontre de civils non armés reprennent avec une violence extrême au Rwanda, État voisin du Burundi, deux ans seulement après le génocide qui a fait jusqu'à un million de morts en 1994.

La première moitié de l'année 1996 a été marquée par une intensification des massacres commis par les membres de l'Armée patriotique rwandaise (APR) et des groupes d'opposition armés. Entre avril et juillet notamment, les actes de violence visant des civils non armés, parmi lesquels se trouvaient des femmes, des vieillards, des enfants et même des nourrissons, se sont intensifiés et ont coûté la vie à 650 personnes.

« Si l'on veut éviter que le Rwanda ne répète son propre passé récent ou qu'il ne reproduise les atrocités qui déchirent actuellement le Burundi, il faut agir de toute urgence pour prévenir une autre escalade meurtrière », déclare Amnesty International.

Les victimes ont été prises pour cible à cause de leur origine ethnique, parce qu'on les soupçonnait de collaborer avec "l'ennemi" ou qu'elles avaient tenté de divulguer la vérité. Parfois, leur seul tort avait été de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment.

« L'APR et les groupes d'opposition armés se sont tous rendus coupables d'atteintes aux droits de l'homme. Leur responsabilité dans ces massacres doit être dénoncée et des mesures doivent être prises pour empêcher que ne se produisent de nouvelles atrocités », estime l'organisation de défense des droits de l'homme.

À l'intensification des attaques commises par les groupes d'opposition armés, vraisemblablement composés de membres ou d'alliés de l'ancienne armée rwandaise et des milices responsables du génocide de 1994, l'APR répond par des exécutions extrajudiciaires de civils non armés toujours plus nombreuses.

« Compte tenu du climat qui règne dans le pays, chaque massacre se traduit par de probables représailles », poursuit Amnesty International.

Les soldats ont fait un grand nombre de victimes au cours d'opérations de ratissage. Ainsi, les 5, 9 et 10 juillet derniers, 22 personnes auraient été tuées dans la commune de Karago, préfecture de Gisurugi. Les 9 et 10 juillet, ce sont près de 100 personnes qui ont péri à Gicige (Gisurugi) et Ngamutera (Ruhengeri). Les victimes, au nombre desquelles figuraient des enfants âgés de dix ans à peine, ont été abattues par des soldats de l'APR qui les auraient suspectés d'être des agents infiltrés. Au moins 47 autres personnes auraient été tuées dans la commune de Ramba (Gisurugi) le 13 juillet.

Des membres des forces de sécurité ont également tué plusieurs fonctionnaires locaux. Ainsi, Vincent Munyandamutsa, bourgmestre de Rushashi, et Floribert Habinshuti, procureur assistant en poste à Rushashi, figuraient parmi les 18 victimes d'une tuerie commise aux environs de Kigali le 7 juillet.

« Apparemment, l'APR se sert de la "nécessité de combattre l'ennemi" comme prétexte pour éliminer tous ceux dont la présence ou l'influence semble constituer une menace pour le gouvernement en place », affirme Amnesty International.

D'après l'organisation de défense des droits de l'homme, si le gouvernement rwandais a le devoir d'appréhender les responsables de crimes contre l'humanité qui continuent de terroriser la

population, cela n'autorise pas pour autant les troupes gouvernementales à faire un usage meurtrier de leur force contre des civils non armés et inoffensifs.

Pendant ce temps, les groupes d'opposition armés basés dans les pays avoisinants continuent de perpétrer des homicides délibérés et arbitraires sur la personne de civils non armés au Rwanda, y compris des personnes particulièrement vulnérables, vieillards, enfants et nourrissons. Les tueries ont presque toujours lieu de nuit, et souvent au domicile des victimes. Dans certains cas, les méthodes utilisées sont d'une brutalité effrayante.

Le 27 juin dernier, 28 personnes, dont plusieurs enfants, ont été tués dans la commune de Gicigi (Gisengi). Les auteurs de ces crimes ont utilisé des armes à feu, des grenades, des machettes et des gourdins. Parmi les morts figuraient des Tutsi rescapés du génocide de 1994 et des réfugiés appartenant à la même ethnie qui, après avoir vécu des dizaines d'années au Zaïre, étaient récemment revenus au Rwanda.

Cependant, dans certains cas, les militaires de l'APR pourraient être les véritables auteurs de massacres officiellement attribués à des groupes d'opposition, comme celui du centre de détention communal de Bugarama, préfecture de Cyangugu, où 46 détenus ont été tués par balle ou par grenades dans la nuit du 19 au 20 mai 1996.

« Le gouvernement rwandais s'est empressé d'imputer aux opposants armés de nombreux massacres récemment commis ; dans d'autres cas, il a affirmé que les victimes civiles avaient été prises entre les feux croisés des insurgés et de l'APR. Toutefois, les preuves avancées à l'appui de ces affirmations sont parfois bien minces. Des enquêtes indépendantes doivent établir les responsabilités au cas par cas, à moins que des preuves irréfutables ne permettent d'identifier les coupables », a déclaré Amnesty International.

Les personnes qui, à l'intérieur du pays, osent dévoiler les violations commises par les forces gouvernementales font l'objet de menaces, de manœuvres répétées d'intimidation et d'arrestations. Ils sont, en outre, stigmatisés comme étant des « génocidaires » ou des partisans des milices alliées à l'ancien régime.

« Le gouvernement tente de dissimuler les violations perpétrées par ses propres troupes. Ceux qui osent parler sont les premiers à en pâtir », a dénoncé Amnesty International.

L'absence d'informations librement disponibles sur ces violations conforte certains gouvernements étrangers, organisations non gouvernementales et médias dans l'opinion largement partagée que les atteintes aux droits de l'homme perpétrées par le gouvernement actuel restent négligeables.

« Le résultat, c'est que la communauté internationale, consciemment ou inconsciemment, ferme les yeux sur l'émergence d'une nouvelle crise des droits de l'homme au Rwanda », conclut Amnesty International.

Pour de plus amples informations, se reporter au rapport d'Amnesty International publié sous le titre Rwanda: Alarming Resurgence of Killings (Index : AFR 47/15/96)